

J'allais dire que nous, les membres de la loyale opposition, au cours des divers débats qui se sont succédé dans cette Chambre, avons fait des suggestions, qui auraient été de nature à rendre service au pays, si le ministère les avait acceptées. Cependant, on a jugé à propos de n'en faire aucun cas et, en conséquence, les dépenses et les emprunts ont suivi une marche ascendante qui aurait pu être évitée.

Et tout d'abord, je parlerai du plan que nous avons proposé lors de la session spéciale de 1930 et que nous avons préconisé de nouveau au cours de la dernière session. Le ministère devrait convoquer sans délai une conférence interprovinciale afin de discuter les arrangements financiers à conclure entre le Gouvernement fédéral et les provinces en tant qu'ils concernent les deux parties. Avant de mettre à exécution le programme d'accorder des allocations de toutes sortes afin d'aider à mener à bonne fin des entreprises diverses, il faudrait autre chose qu'une conférence d'une journée entre le premier ministre assisté de quelques-uns de ses collègues et le premier ministre ou d'autres représentants des différentes provinces. Il faudrait qu'une réunion de cette nature durât plusieurs jours et que l'on y discutât les divers aspects du problème concernant le rapport qui doit exister entre le Gouvernement fédéral et les provinces en ce qui regarde les subventions et allocations; il y aurait lieu également de déterminer les obligations particulières qui doivent être respectivement assumées par les provinces et par le Gouvernement fédéral en ce qui regarde les œuvres sociales. Avant de consentir de gros prêts aux provinces et d'augmenter le chiffre des allocations à droite et à gauche; avant de contribuer à l'exécution des entreprises extravagantes qu'il a mises en marche, je soutiens que le Gouvernement fédéral eût été en mesure d'économiser de fortes sommes, s'il avait convoqué au préalable une conférence de cette nature. Grâce aux économies réalisées de ce chef, il n'aurait pas été nécessaire de contracter des emprunts aussi considérables ni d'augmenter les taxes dans l'ère critique que traverse le pays. Puis-je faire observer encore une fois que je conserve l'espoir que le ministère verra jour de convoquer au plus tôt une conférence de cette nature afin d'étudier les arrangements financiers à conclure entre le Gouvernement fédéral et les provinces. A mon avis, la conférence d'un jour, qui a eu lieu ces jours derniers, ne répond pas du tout aux grandes lignes du projet que nous avons esquissé ici à maintes reprises et qui donnerait tout le temps voulu pour discuter les relations qui doivent exister entre le pouvoir fédéral et les provinces au point de vue financier.

Maintenant que le ministère a déposé un projet de résolution qui constitue un avis qu'il présentera une mesure l'autorisant à fournir d'autres sommes aux provinces et à avoir ses franchises coudées en ce qui regarde les débours des deniers publics afin de parer aux effets du chômage et ainsi de suite, il devrait convoquer immédiatement une conférence interprovinciale. A cette réunion, il devrait être possible de délimiter précisément la sphère d'activité du Gouvernement fédéral et des provinces pour ce qui est des travaux à entreprendre ainsi que les allocations supplémentaires qu'il faudra voter pour mener ces entreprises à bonne fin.

La seconde proposition que nous avons faite — et elle se recommande d'elle-même à notre avis, — c'est de créer une commission de secours au chômage afin de distribuer les fonds déboursés par le Gouvernement fédéral pour secourir les sans-travail. Un organisme spécial devrait voir à la distribution des vastes sommes qui sont accordées aux provinces et dont une partie est distribuée sous forme de secours directs. Au cours des deux années écoulées, l'on aurait pu recueillir des masses de précieux renseignements à la lumière desquels la Chambre aurait pu se guider en ce qui regarde l'adoption des mesures subséquentes destinées à parer aux effets du chômage. Cependant, ainsi que je l'ai souligné à maintes reprises, nous n'avons rien de tangible à montrer au regard des millions de dollars que nous avons déboursés pour secourir les chômeurs, sauf l'augmentation du chiffre de la dette publique et les statistiques qui sont publiées dans les documents officiels. Nul organisme ne s'est donné la peine de préparer un rapport indiquant de quelle façon la création d'un système d'assurance contre le chômage serait peut-être de nature à nous aider à faire face à la présente situation d'une manière plus efficace. Les opinions des experts touchant ce problème nous font absolument défaut; cependant, de tous les problèmes économiques de l'heure, c'est bien celui-là qui réclamerait l'intervention des experts. Je le répète donc, monsieur l'Orateur, quoique la situation mondiale puisse être responsable jusqu'à un certain point de la crise que nous subissons, le programme inauguré par le présent régime a contribué à accentuer les effets défavorables de la situation mondiale et à empirer encore les choses.

C'est surtout dans le domaine du commerce que se sont manifestés les résultats de ce programme, car le commerce constitue le baromètre par excellence de l'avancement d'une nation. Les statistiques commerciales que je donnerai dans un instant font voir jusqu'à quel point le désarroi général de l'heure actuelle est attribuable au programme des hono-